

**Commune de Saint Jean Brévelay**  
**Conseil municipal du 4 mai 2009**  
**Compte-rendu**

**Jurés d'assises 2010**

Conformément à la loi, six personnes ont été désignées par tirage au sort effectué à partir de la liste électorale, dans le cadre de la désignation des jurés d'assises de l'année 2010.

Ont été désignées les personnes suivantes :

1. Mme Anne Marie OLLIVIER épouse CARO, domiciliée au 6, allée des Ajoncs
2. Mme Madeleine DREANO épouse ROPERT, domiciliée au 18, rue de Penker
3. M. Paul LE CALLONNEC, domicilié au 19, rue des Garennes
4. Mme Eveline CLAISE, domiciliée au 5, rue des 3 frères Samson
5. M. Jean Michel THOMAS, domicilié au 23, rue des Garennes
6. Mme Nicole BERNARD épouse NOUAILLE, domiciliée au 14, rue de Bellevue

**Modification du tableau des effectifs**

Afin de prendre en compte l'avancement de grade d'un agent du service administratif et d'un agent du service technique, le Conseil approuve la modification du tableau des effectifs municipaux.

**Enquête publique pour installation classée**

Le Conseil émet un avis favorable à la demande présentée par les gérants de la SCEA de Kerdroguen pour l'exploitation d'un élevage de porcs comportant, après restructuration interne, suite à la transformation de l'atelier naisseur-engraisseur en un atelier de naisseur collectif, un effectif total de 985 reproducteurs et 80 cochettes, soit 3035 animaux équivalents à Kerdroguen en COLPO.

**Convention SDEM pour éclairage public**

Afin de réaliser les travaux d'extension du réseau d'éclairage public vers les résidences des 3 frères Samson et de Coet Bihan, une convention technique et financière sera signée avec le Syndicat Départemental des Energies du Morbihan (SDEM).

**Effacement de réseau rue du stade**

Une convention sera signée avec le Syndicat Départemental des Energies du Morbihan (SDEM) pour l'effacement du réseau téléphonique dans le cadre des travaux de réaménagement du parking et de la rue du Stade devant le complexe sportif de La Métairie.

### **Fixation du salaire des stagiaires BAFA**

Afin de faciliter au plus grand nombre l'accès à un stage de validation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), sans alourdir l'enveloppe budgétaire consacrée au centre de loisirs, il est décidé de fixer la rémunération du personnel stagiaire BAFA à hauteur de 37,50% du traitement du grade d'Adjoint territorial d'animation de 2<sup>ème</sup> classe.

### **Fixation du loyer du local rue de l'église**

Compte tenu du tarif pratiqué pour les autres locaux commerciaux situés rue saint Armel, ainsi que de la surface et de la configuration du lieu, le loyer du local situé au 1, rue de l'église est fixé à 340 € HT par mois, révisable chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction.

### **Réserve foncière : acquisition de la parcelle ZB n°14 route de Bignan**

En vue d'étendre la réserve foncière, il est décidé d'acquérir un terrain, d'une surface de 9830 m<sup>2</sup>, situé route de Bignan, juste avant le centre de compostage, et appartenant aux époux GUILLERMO.

### **Subvention exceptionnelle - amicale pour le don de sang**

Il est décidé de verser une subvention exceptionnelle de cent euros à l'Association des donneurs de sang bénévoles du canton de Saint Jean Brévelay, dans le cadre du financement de la campagne de communication 2009.